



Plateforme Electorale des OSC du Bénin

“Citoyen, Veille et Contribue”

Composante mise en œuvre par



Communiqué

La Plateforme Électorale des OSC du Bénin a appris avec stupéfaction et surprise qu'il se déroule actuellement, au Parlement, une session pour voter, en procédure d'urgence, une loi modificative du Code électoral au prétexte des blocages qui auraient lieu dans certaines communes pour l'élection des Maires, de leurs adjoints et des Chefs d'Arrondissement. C'est une première dans l'histoire électorale béninoise que la loi électorale soit modifiée alors même que son application est en cours pour l'installation des Conseils communaux et l'élection des Maires.

La plateforme s'interroge ! Que faire des communes où les installations sont déjà terminées ?

La Plateforme électorale des OSC du Bénin dénonce cette pratique qui viole tous les principes et normes en matière électorale et démocratique. La loi est de portée générale et ne saurait être modifiée au gré des calculs et humeurs politiques.

La Plateforme électorale met en garde contre cette instrumentalisation du Parlement et de la fonction législative qui installe le Bénin dans une insécurité législative, institutionnelle et sociale. Elle appelle l'opinion nationale et internationale à témoin sur les graves conséquences de telles pratiques sur la démocratie et sur la paix dans notre pays.

Fait à Cotonou, le 2 juin 2020.

Pour la Plateforme Électorale des OSC du Bénin,

La Présidente